

GARANTIR L'ACCÈS DES PREMIÈRES NATIONS AUX CAPITAUX - L'AFPN PORTE SON PROGRAMME DE BILLETS DE TRÉSORERIE À 900 MILLIONS DE DOLLARS

Pour diffusion immédiate: 28 novembre 2024

Première Nation de Westbank, Colombie-Britannique - En raison d'une demande croissante de financement de la part des membres de l'Autorité financière des Premières Nations (AFPN), l'AFPN a augmenté son programme de billets de trésorerie à 900 millions de dollars pour répondre aux besoins des membres.

Lancé à l'origine en septembre 2021 avec un montant autorisé de 400 millions de dollars, le programme permet de lever des capitaux pour le programme de prêts de financement intérimaire de l'AFPN, grâce à l'émission de billets de trésorerie sur le marché monétaire canadien. Le programme de prêt de financement intérimaire est utilisé pour construire le portefeuille de prêts en vue de la prochaine débenture et pour les projets en phase de construction.

« Alors que nous préparons notre prochain emprunt obligataire, cette augmentation garantit que des financements abordables sont disponibles à la demande pour nos membres », a déclaré Ernie Daniels, président-directeur général de l'AFPN. « Nous constatons que de plus en plus de nations s'adressent à l'AFPN pour obtenir un financement et que nos membres participent à des projets de plus grande envergure. Avec cette croissance, nous voulons nous assurer que nous disposons du capital nécessaire pour soutenir la réussite économique des nations. »

L'AFPN a émis 11 débentures depuis 2014 et est entrée sur le marché à court terme en 2021 pour soutenir ses portefeuilles de prêts aux gouvernements des Premières Nations. Le portefeuille de prêts s'élève à ce jour à 2,8 milliards de dollars à travers le Canada et l'AFPN reste engagée dans sa mission d'autonomisation des Premières Nations à travers l'indépendance financière pour construire leur avenir selon leurs propres conditions.

-30-

L'AFPN est une organisation à but non lucratif qui offre des services de financement, d'investissement et de conseil aux gouvernements des Premières Nations qui adhèrent volontairement à la Loi sur la gestion financière des Premières Nations. L'AFPN a reçu la sanction royale en vertu de la loi en 2005 et offre aux gouvernements des Premières Nations des options d'investissement, des conseils en matière de planification des immobilisations et l'accès à des prêts à long terme assortis de taux d'intérêt préférentiels.

Contact médias :

Jennifer David, AFPN

Directrice des communications et du marketing

Courriel: jdavid@fnfa.ca